



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 9 octobre 2023

Intervention d'Eric BAINVEL

Question : OHRPA

Bonjour,

Depuis maintenant un an et demi l'OHRPA connaît une crise qui ne cesse de s'aggraver en raison de la condamnation de l'OHRPA par les prud'hommes en mai 2022 suite à la plainte de 3 salariées contre l'ancien directeur pour harcèlement. Ceci a entraîné des difficultés financières pour la structure qui a amené la mairie à débloquer une subvention exceptionnelle de 147500 € ; sachant que cette association bénéficie déjà de la seconde plus grosse subvention municipale.

La crise a ressurgi en mai dernier avec des accusations toujours de harcèlement plus des propos racistes envers 3 salariées de la part de membres bénévoles du CA. Seule une salariée est encore à son poste. Le 28 juin, 5 membres du bureau ont démissionné, dont le président, le trésorier et la secrétaire. Le 12 septembre, comme si de rien n'était, la municipalité a fait élire une présidente et un trésorier malgré des débats tendus et houleux entre l'ancien président et Mr Talledec et un problème quant au respect des statuts.

Nous élu.e.s de Saint herblain En Commun avons demandé en décembre 2022 un audit. La mairie a enfin commandité un audit social et psychologique. Les conclusions sont à charge contre les membres du bureau. Mais aussi contre la majorité municipale et son manque de gouvernance. Et ce n'est pas faute de vous avoir prévenu.e.s. Depuis le début nous vous mettons en garde quant à la gouvernance de l'association et à la nécessité de mettre en œuvre une réflexion globale quant à l'OHRPA et plus généralement de la politique de la ville vis-à-vis des personnes âgées qui représentent 25 % de la population herblinoise et 30 % en 2030. Le problème est qu'après avoir soutenu sans faillir l'OHRPA, nous avons l'impression que vous vous dédouanez totalement en rejetant entièrement la faute sur les ancien.ne.s membres du bureau.

En ce qui nous concerne, nous élu.e.s de Saint Herblain En Commun, plaidons plus que jamais pour l'organisation d'assises sur les personnes âgées rassemblant élu.e.s, associations et citoyennes et citoyens afin de définir démocratiquement quelle politique la municipalité





Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

doit mener quant aux personnes âgées et au défi que représente le vieillissement de la population et en particulier la question de la dépendance. Il est temps que les décisions soient prises de manière transversale et non imposées du haut vers le bas. Et que Saint Herblain devienne réellement la ville amie des aîné.e.s ! Qu'en pensez-vous Mr Le Maire ?

Enfin pourriez-vous nous dire quelle proposition présentée par le cabinet d'audit avez-vous retenue ? Celle de la municipalisation ou celle de la poursuite de l'OHRPA ? Si c'est la deuxième solution, comment comptez-vous faire ?



Citoyen-nes
engagé-es